

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 10 du 21 février 2014

**PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 4

ARRÊTÉ

fixant pour le service de santé des armées la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 25 novembre 2013

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : *sous-direction « ressources humaines » ; bureau « gestion des ressources militaires ».*

ARRÊTÉ fixant pour le service de santé des armées la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire.

Du 25 novembre 2013

NOR D E F E 1 3 5 2 4 3 1 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

À compter du 1er octobre 2013 : Arrêté du 29 novembre 2012 (BOC N° 53 du 7 décembre 2012, texte 19 ; BOEM 520-0.1.1, 621-2.2.3.3, 621-4.2.1.3.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 520-0.1.1, 621-2.2.3.3, 621-4.2.1.3.2

Référence de publication : BOC n° 10 du 21 février 2014, texte 4.

Le ministre de la défense,

Vu le décret n° 2004-941 du 3 septembre 2004 modifié, relatif à l'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux militaires occupant certains postes ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié, relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2004 modifié, fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux militaires en service au ministère de la défense,

Arrête :

Art. 1er. La nouvelle bonification indiciaire prévue par le décret du 3 septembre 2004 susvisé est attribuée, dans les conditions fixées par l'arrêté du 3 septembre 2004 susvisé, aux militaires du service de santé des armées occupant les emplois figurant en annexe du présent arrêté.

Art. 2. L'arrêté du 29 novembre 2012 fixant pour le service de santé des armées la liste des emplois ouvrant droit au bénéfice d'une nouvelle bonification indiciaire est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Art. 3. Le présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*, entre en vigueur le 1^{er} octobre 2013.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le médecin général,
sous-directeur « ressources humaines »,*

Jean-Marie GERBOUD.

ANNEXE.

EMPLOIS OUVRANT DROIT AU BÉNÉFICE D'UNE NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE.

1. EMPLOIS DE NIVEAU DE RESPONSABILITÉ 6 ET 7 OUVERTS.

NUMÉRO DE LA RUBRIQUE.	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI.	NIVEAU DE RESPONSABILITÉ.	NOMBRE DE POSTES OUVERTS.	NOMBRE DE POINTS PAR POSTE.	POSTES.	UNITÉS OU SERVICES.
1	Chargé de commandement spécifique.	6	9	30	Gestionnaire d'un hôpital d'instruction des armées (HIA).	HIA Bégin, Saint-Mandé.
						HIA Clermont-Tonnerre, Brest.
						HIA Desgenettes, Lyon.
						HIA Laveran, Marseille.
						HIA Legouest, Metz.
						HIA Percy, Clamart.
						HIA Robert-Picqué, Bordeaux.
HIA Saint-Anne, Toulon.						
						HIA du Val-de-Grâce, Paris.
			1	30	Chef du bureau central d'administration du personnel militaire du service de santé des armées.	Bureau central d'administration du personnel militaire du service de santé des armées, Toulon.
			1	30	Chargé d'études administratives.	Centre d'audit des armées, Paris.
			1	30	Chef du centre de services partagés dépenses.	Centre de services partagés dépenses, Orléans.
2	Chargé d'étude spécifique.	6	1	30	Chef du bureau « gestion de l'activité hospitalière ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
					Chef du bureau « patrimoine immobilier ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
					Chef du bureau « gestion des crédits et coordination financière ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
					Chef du bureau « pilotage de la	Direction centrale du service de santé des

					performance ».	armées, Paris.
			1	30	Chef du bureau « effectifs et masse salariale ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	30	Chef du bureau « chancellerie et officiers généraux ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	30	Chef du bureau « programmation des ressources ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	30	Chef du bureau « normalisation et gestion des actifs » de la sous-direction « appui à l'activité ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	30	Chef du bureau « organisation et politique des ressources humaines ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	30	Chef de la section « personnel administratif et technique » de la sous-direction « ressources humaines ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.

2. EMPLOIS DE NIVEAU DE RESPONSABILITÉ 4 ET 5 OUVERTS.

NUMÉRO DE LA RUBRIQUE.	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI.	NIVEAU DE RESPONSABILITÉ.	NOMBRE DE POSTES OUVERTS.	NOMBRE DE POINTS PAR POSTE.	POSTES.	UNITÉS OU SERVICES.
1	Chargé de mission spécifique.	5	9	20	Chef du département économique et financier.	HIA Bégin, Saint-Mandé.
					Chef du département économique et financier.	HIA Clermont-Tonnerre, Brest.
					Chef du département économique et financier.	HIA Desgenettes, Lyon.
					Chef du département économique et financier.	HIA Laveran, Marseille.
					Chef du département économique et financier.	HIA Legouest, Metz.

					Chef du département économique et financier.	HIA Percy, Clamart.
					Chef du département économique et financier.	HIA Robert Picqué, Bordeaux.
					Chef du département économique et financier.	HIA Sainte-Anne, Toulon.
					Chef du département économique et financier.	HIA du Val-de-Grâce, Paris.
	9	20			Chef du département logistique.	HIA Bégin, Saint-Mandé.
					Chef du département logistique.	HIA Clermont-Tonnerre, Brest.
					Chef du département logistique.	HIA Desgenettes, Lyon.
					Chef du département logistique.	HIA Laveran, Marseille.
					Chef du département logistique.	HIA Legouest, Metz.
					Chef du département logistique.	HIA Percy, Clamart.
					Chef du département logistique. hospitalière.	HIA Robert Picqué, Bordeaux.
					Chef du département logistique.	HIA Sainte-Anne, Toulon.
					Chef du département logistique.	HIA du Val-de-Grâce, Paris.
	11	20			Chef du bureau local des ressources humaines.	Bureau local des ressources humaines (BLRH) du site de Brétigny-sur-Orge.
					Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Bordeaux.
					Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Brest.
					Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Lyon.
					Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Marseille.
					Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Metz.
					Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Saint-Mandé.

		humaines.	
		Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Clamart.
		Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site de Toulon.
		Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site d'Orléans.
		Chef du bureau local des ressources humaines.	BLRH du site du Val-de-Grâce, Paris.
3	20	Chef des services administratifs.	Centre de traitement de l'information médicale des armées, Saint-Mandé.
		Chef des services administratifs.	École du personnel paramédical des armées, Toulon.
		Chef des services administratifs.	École de santé des armées, Lyon.
1	20	Officier supérieur adjoint au commandement.	École du Val-de-Grâce, Paris.
1	20	Chef du centre de services partagés recettes.	Centre de services partagés recettes, Saint-Mandé.
1	20	Cadre affaires juridiques.	Sous-direction des bureaux du cabinet, Paris.
1	20	Cadre achat public.	Mission achat - Secrétariat général pour l'administration (SGA), Paris.
1	20	Cadre affaires juridiques.	Bureau des statuts - direction des ressources humaines du ministère de la défense, Paris.
1	20	Responsable SSI.	SMSIF-RH.
1	20	Contrôleur de gestion.	Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, Paris.
1	20	Traitant gestion ressources humaines spécialiste.	Etat-major des armées, Paris.
1	20	Responsable du contrôle interne comptable - division « conception, orientation,	Direction des approvisionnements en produits de santé des armées, Orléans

		pilotage ».	
1	20	Chef de la cellule pilotage de la sous-direction « hôpitaux-recherche ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
1	20	Chef de la cellule pilotage du pôle « ressources spécialisées » de la sous-direction « appui à l'activité ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
1	20	Chef de la cellule pilotage du pôle emploi de la sous-direction « plan capacité ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
1	20	Chef de la cellule « contrôle de gestion » de la sous-direction « ressources humaines ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
1	20	Adjoint au chef du centre de services partagés dépenses.	Centre de services partagés dépenses, Orléans.
1	20	Aumônier.	Direction générale de la gendarmerie nationale Paris - aumônerie musulmane.
1	20	Chef du service des archives médicales hospitalière des armées.	Service des archives médicales hospitalières des armées, Limoges.
1	20	Chef de la section « gestion des moyens » de la sous-direction « hôpitaux-recherche ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
1	20	Aide de camp.	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
1	20	Chef de projet <i>active directory</i> (AD), poste de travail et télédéploiement, supervision.	Centre de traitement de l'information médicale des armées, Saint-Mandé.
1	20	Chef de la section « rémunérations » de la sous-direction « ressources humaines ».	Bureau central d'administration du personnel militaire du service de santé des armées, Toulon.
1	20	Chef de la section « expertise des données ressources humaines (RH) impactant la solde ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
1	20	Officier programme «	Centre de traitement

					projets et systèmes informatiques ».	de l'information médicale des armées, Saint-Mandé.
			1	20	Chef de la section « exécution de la dépense ».	Centre de services partagés dépenses, Orléans.
			1	20	Adjoint au chef du bureau « chancellerie et officiers généraux ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	20	Cabinet du chef d'état-major des armées (CEMA).	État-major des armées, Paris.
			1	20	Chef du bureau « achat public » de la sous-direction « appui à l'activité ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
2	Chargé de mission spécifique	4	1	20	Chef du département « exploitation-production ».	Centre de traitement de l'information médicale des armées, Saint-Mandé.
			1	20	Chef du bureau « économique et logistique ».	Institut de recherche biomédicale des armées, Brétigny-sur-Orge.
			1	20	Chef de la section « engagement juridique ».	Centre de services partagés dépenses, Orléans.
			1	20	Chef de la division « support ».	Institut de recherche biomédicale des armées, Brétigny-sur-Orge.
			1	20	Chef de la section « droit aux soins, conventions, propriété intellectuelle » de la sous-direction « appui à l'activité ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	20	Chef de la section « contrôle de gestion » de la division « performance, synthèse ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	20	Chef de la plateforme « maintenance distribution matériels santé ».	Établissement central des matériels du service de santé des armées, Orléans.
			1	20	Chef de la section « domaine » du bureau « patrimoine immobilier ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
			1	20	Chef de la « division	Direction des

			des moyens généraux ».	approvisionnements en produits de santé des armées, Orléans.
	1	20	Chef de la section « suivi des effectifs » du « bureau effectifs et masse salariale ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
	1	20	Chef de la section « masse salariale » du bureau « effectifs et masse salariale ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
	1	20	Chef de la section « pilotage de la performance » de la division « conception, orientation, pilotage ».	Direction des approvisionnements en produits de santé des armées, Orléans.
	1	20	Chef de section « suivi des systèmes d'information » de la sous-direction « hôpitaux-recherche ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
4	1	20	Chef de la section « coordination et réglementation financière » du bureau « gestion des crédits et coordination financière ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
	1	20	Chef de la section « conventions et affaires administratives particulières » du bureau « affaires juridiques ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
	1	20	Chef de la section « dépenses » du bureau « gestion des crédits et coordination financière ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
	1	20	Chef de la section « recettes » du bureau « gestion des crédits et coordination financière ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
	1	20	Adjoint au chef du bureau « gestion des crédits et coordination financière » de la sous-direction « appui à l'activité ».	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.
	1	20	Chef de la section « contrôle interne comptable » du bureau « normalisation et	Direction centrale du service de santé des armées, Paris.

					gestion des effectifs ».	
--	--	--	--	--	--------------------------	--